

TROC SAVOIRS

Rapport financier de l'exercice 2019

La situation financière fin 2019 est globalement satisfaisante et se termine par un petit déficit de 75.90€
Cette année 2019 a été marquée par des choix importants au niveau financier.

- Le choix du **changement de local** a entraîné un transfert de charges de la mise à disposition de locaux par des bénévoles vers une charge locative et d'électricité plus importante sur le budget de l'association. Par ailleurs, nous avons dû déposer une caution de 1600€. Mais aussi, le fait de choisir un local qui était en mauvais état a entraîné des dépenses de travaux et d'équipement importantes. En contrepartie, nous avons eu une aide importante de Jeunesse et Sports et de la ville de Strasbourg au titre de subvention d'investissement.
- Le choix de **recruter une salariée** a entraîné la création des lignes correspondant aux salaires et charges sociales. La subvention compensant le salaire, prise en charge par l'Etat, a eu du retard et n'a pas été versée en 2019 et l'association a fait l'avance de ces salaires.

Analyse du compte de résultat

Au niveau des charges :

Nous avons réalisé le budget prévisionnel à la hauteur de 87%.

Au niveau équipement, c'est surtout l'aménagement du local, l'équipement de la cuisine (mobilier, cuisinière), l'éclairage et la remise en état des murs et des caves qui sont pratiquement terminés. Le changement de store extérieur et de la clim ont été différés mais nous avons pu provisionner en partie ces réparations en demandant au propriétaire d'y participer. La caution a constitué une dépense exceptionnelle à prendre en charge sur l'exercice 2019.

Concernant les salaires, du fait du départ de Véronique Dietrich, nous n'avons en fait payé qu'un mois de salaire dont nous avons assuré l'avance car la subvention n'est arrivée qu'en 2020.

Au niveau des produits :

En ressources propres, nous avons perçu un peu plus de cotisations et de contributions volontaires qu'en 2018. Nous avons aussi perçu une compensation des charges de chauffage pour les heures d'occupation de la Ruche puis du Moulin par l'école de musique du CSC Montagne Verte, le temps des travaux du quai de la Flassmatt.

Nous avons pu bénéficier d'une aide à l'investissement de la ville de Strasbourg de 2440€ correspondant à 40% des dépenses prévues et réalisées.

Au niveau de l'Etat, nous avons aussi perçu une aide supplémentaire de la part de DRDJSCS, (Jeunesse, Sports, Cohésion Sociale) pour projet « innovation » (ouverture du Moulin des Savoirs et démarrage du point d'accueil numérique)

La subvention de l'Etat et de l'Eurométropole « Politique de la Ville » pour le projet d'action sur Murhof et Elsau a été conforme à notre demande mais est arrivée très tardivement. Malgré ce retard, nous avons commencé cette action en partie sur nos fonds propres.

Pour les volontaires en service civique, il y a eu un retard important dans le renouvellement de notre agrément de 3 ans et nous n'avons pu recruter qu'en novembre pour Claire et en décembre pour Inès. La subvention compense en grande partie les dépenses d'indemnité et de formation.

Dans la partie valorisation du bénévolat, la mise à disposition des locaux de la Ruche était évaluée à 3442€ en 2018 et à 904€ en 2019 (un trimestre de location de la ruche). Cette somme s'ajoute maintenant à la ligne location à prendre en charge intégralement par Troc Savoirs.

Analyse du bilan

Actif :

- A l'actif apparaît maintenant une immobilisation correspondant à la caution déposée auprès du propriétaire.
- Des charges à payer correspondant aux charges sociales de 512€
- Sur les comptes bancaires, nous avons un total de 18 737€ et 10€ en caisse.

Passif :

- Les comptes 100 comptent au total 14 611€ qui se répartissent en 5 lignes dont une est fléchée « Tête de réseau Grand Est », et 3 sur projet innovation, investissement pour terminer les aménagements du local qui restent nécessaires.
- Nous avons aussi prévu une provision pour risque de conflit locatif de 3700€ pour palier un manque éventuel de participation du propriétaire aux travaux et un blocage de nos loyers pour la somme correspondante.
- L'exercice 201 présente un petit déficit de 75.90€

Analyse du prévisionnel 2020

Charges :

- Le poste location et électricité est celui qui va augmenter le plus puisque nous l'évaluons à plus de 13000€, sans compter l'abonnement internet, qui est payé par une bénévole.
- Nous ne savons pas encore à combien se monteront les charges de chauffage mais l'arrivée de salariée et volontaires et la multiplication des échanges au Moulin, local sensible au froid du fait de sa vitrine, entraîne le besoin de chauffer de façon plus importante tous les jours. Or la subvention de fonctionnement qui nous a été attribuée par la ville est de 2500€ alors que nous avons demandé 3500€. Une petite part du loyer rentre dans les charges des budgets « politique de la ville », « formation de bénévoles » et « Tête de réseau Grand Est » mais la situation est cependant très juste.
- Comme nous ne proposons pas de prestations payantes comme les autres associations d'éducation populaire peuvent le faire, nous n'avons, en contrepartie, que les cotisations, que nous maintenons à un niveau très bas, avec réduction pour les chômeurs et gratuité pour les moins de 20 ans.

Produits :

- Apparaît donc le financement annuel du contrat aidé, appelé « adulte-relais » par l'Etat complété par l'Eurométropole.
- La subvention demandée à la Ville de Strasbourg est 3500€. Le conseil municipal de février, avant les élections, nous a accordé 2500, comme l'an dernier, sans tenir compte de notre charge en loyer et charges.
- Nous espérons pouvoir encore bénéficier de la subvention « soutien à la vie associative » de la direction « Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale » mais nous n'avons pas de certitude encore à ce niveau.
- Nous entrons dans notre 3^e année de fonction « Tête de réseau Grand Est » et le confinement a réduit tous les projets en cours. Nous espérons qu'il y aura une grande compréhension de la région Grand Est pour ne pas exiger, dans les temps, des bilans qui nous obligeraient à rendre une grande partie de la subvention accordée.

Fait à Strasbourg, le 23/03/20

La Trésorière : Anne-Marie NIETCHE

La présidente : Mireille DESPLATS